

Politique salariale 2008

La Provocation

Nous ne nous attarderons pas sur les mesures d'accompagnement : ticket CESU, prise en charge des abonnements CUB et SNCF et la modification par avenant de l'accord d'intéressement. Ces dernières n'ont rien à faire dans le cadre d'une négociation de politique salariale.

Ajoutons pour les collaborateurs l'augmentation de 0,5% de la prime d'ancienneté pour ceux ayant une ancienneté de 28 ans et 1% pour 29 ans et au-delà.

Par contre, au moment où toutes les organisations syndicales vont avoir à se prononcer sur la signature du nouvel accord 2008, il nous a paru nécessaire de regrouper certains éléments.

Mesures de l'accord sur la politique salariale 2007	
Collaborateurs	<p><u>Augmentations générales</u> : 1,5%</p> <p>1,2% au 01/01/07 0,3% au 01/09/07</p> <p>Augmentation minimale (talon) 33 €</p> <p><u>Augmentations individuelles</u> : 1,4 % au 01/07/07</p>
Cadres :	<p><u>Augmentations individuelles</u> : 3,2%</p> <p>Si AI mini de 1,5% au 01/07/07</p> <p>Versement d'une prime en mars 2007 de 4% des éléments permanents du salaire du mois précédent.</p>

Tableau d'évolution des propositions de la direction de SPS pour la politique salariale 2008

	Réunion du 09/01/08	Réunion du 16/01/08	Réunion du 22/01/08	Réunion du 29/01/08
Collaborateurs	<p><u>AG</u> : 1,1% au 01/01/08</p> <p><u>AI</u> : 1,1% au 01/07/08</p>	<p><u>AG</u> : 1,2% au 01/02/08</p> <p><u>AI</u> : 1,3% au 01/07/08</p>	<p><u>AG</u> : 1,4% au 01/02/08</p> <p><u>AI</u> : 1,3% au 01/07/08</p> <p>Si AI, mini de 0,6%</p>	<p><u>AG</u> : 1,6%</p> <p>1,4% au 01/02/08 0,2% au 01/09/08</p> <p>Talon :35 € . . . ou 40€</p> <p><u>AI</u> : 1,3% au 01/07/08</p> <p>Si AI, mini de 0,6%</p> <p>Avec plancher 12,60€</p>
Cadres	<p><u>AI</u> : 2,4% au 01/07/08</p>	<p><u>AI</u> : 2,8% au 01/07/08</p>	<p><u>AI</u> : 3,2% au 01/07/08</p> <p>Si AI, mini de 1,5%</p> <p>Quota à 7%</p>	<p><u>AI</u> : 3,2% au 01/07/08</p> <p>Si AI, mini de 1,7%</p> <p>Quota à 5%</p>

Au 1^{er} coup d'œil, nous pouvons faire le bilan entre l'accord 2007 et celui présenté pour 2008.

Collaborateurs	<p>Augmentation générale : +0,1%</p> <p>Talon : + 2 € . . . ou +7€</p> <p>Augmentation Individuelle : -0,1%</p>
Cadres	<p>Quota des non-augmentés ramené à 5%</p> <p>Mini AI de 1,5% à 1,7%</p> <p>Suppression de la prime de 4% versée en mars 2007</p>

La direction a mené une négociation comme elle les aime, toujours dans le même registre. Elle fait une proposition en dessous de tout. Ensuite, elle donne l'impression de mener une négociation, mettant en avant des « avancées significatives ». **En conclusion, rien n'a changé. La politique salariale 2008 qu'elle propose est du même tonneau que l'an passé.**

Tous les indicateurs signalent une forte hausse des produits de première nécessité. De plus en plus de salariés se bagarrent pour boucler leur budget à la fin de chaque mois. Que ce soit pour faire bonne figure, pour donner un argument à de probables signataires, ou pour essayer de calmer les troupes, la direction rajoute difficilement quelques euros. Soit disant qu'elle ne peut pas trouver d'argent pour tout le monde. **Mais 575 000 € c'est possible de les trouver pour remplir les poches de 60 salariés représentant 5% de l'effectif total de SPS. Et oui, il y a bien la « SPS d'en haut » et la « SPS d'en bas ».**

Depuis plusieurs années la majorité des salariés perd du pouvoir d'achat. En 2007, la direction a été prévenue gentiment que cette situation devenait difficilement supportable. Aujourd'hui, c'est insupportable! Les cinq mouvements de grève et le nombre de salariés y participant en sont la preuve. Les 575 000 € doivent être partagés en autant de parts égales qu'il y a de salariés à SPS. Nos deux organisations syndicales, SUD et CGT, ont su se réunir pour vous aider à défendre vos intérêts.

Sans vous, nous n'aurions que peu de poids face à la direction.

Exigeons l'abrogation des primes d'objectif et l'utilisation de ce budget pour tous (AG uniforme). Nous revendiquons une augmentation générale pour tous de 125,26 €.

Pour satisfaire cette revendication, l'argent existe. Ce n'est qu'un problème de répartition. Nous irons jusqu'où votre détermination nous portera.

La nouvelle réglementation conduit la direction à recueillir l'avis du CE sur la politique salariale sous la forme d'une procédure d'information / consultation. A cet effet un CE Extraordinaire se tiendra cet après midi à 13h30.

A travers sa dernière communication au personnel, la Direction cherche à diviser et culpabiliser le personnel par rapport au blocage de la livraison M51 au CAEPE.

Ne cédon pas à ses manœuvres d'intimidation. Restons unis et mobilisés.

**Mobilisons-nous
Appel à la Grève
Cet après midi à 13h15
Rendez-vous au bâtiment 1-2000**